

Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Langue française
DIPLÔMES NATIONAUX

LICENCE LETTRES : SCIENCES DU LANGAGE / ACCÈS SANTÉ (LAS)

La **LICENCE Lettres : Sciences du langage / Accès Santé (LAS)** permet de suivre une **formation de Licence** et, en même temps, les **enseignements du module Accès Santé**. Après une première année LAS, mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant ou l'étudiante peut candidater dans les filières de **médecine, de maïeutique, de kinésithérapie ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux**. L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence et le résultat à des épreuves orales spécifiques. Si, finalement, l'étudiant ou l'étudiante **ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en Licence jusqu'à son obtention**.

⌚ **Durée de la formation :** 6 semestres

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes
75017 Paris

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 180

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire.

OBJECTIFS

- Suivre une formation de licence et en même temps les enseignements du module Accès Santé.
- Suivre des enseignements supplémentaires du module santé, qui apportent les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé.
- Proposer une formation de haut niveau dans le domaine des humanités.
- Développer des compétences scientifiques liées au traitement informatique des langues.

CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉️ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

COMPÉTENCES VISÉES

Il est recommandé de justifier de compétences scientifiques et d'une langue vivante (niveau B) : cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes (la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable).

Cette formation implique d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en Licence mention Lettres de :

- Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte. Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature et la langue.
- Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la Licence Mention Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux bachelières et bacheliers présentant un intérêt pour la discipline.

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage ainsi que pour l'informatique, un esprit rigoureux et précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée. Néanmoins, pour y réussir, il est important que les lycéens s'assurent qu'ils disposent des connaissances et compétences attendues.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE Lettres : Sciences du langage / Accès Santé (LAS) », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Langue française).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
 - Le Contrôle Mixte (CM)
 - Le Contrôle Terminal (CT)
-

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études :

- Médecine.
- Kinésithérapie.
- Maïeutique.

Si l'étudiant ou l'étudiante fait le choix de ne pas s'orienter vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, la poursuite d'études dans la Licence de Sciences du langage lui offrira la possibilité de préparer les masters accessibles avec une licence de Sciences du langage. Il pourra ainsi s'orienter vers un Master recherche (Linguistique, Langue française, Langue et informatique, Littérature française, Lettres classiques) ou vers un Master professionnel (Langue française appliquée) ou préparer le concours de professeur des écoles ou le Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Insertion professionnelle :

- Suivre l'enseignement de l'option Accès Santé de cette formation permettant de candidater en maïeutique, médecine, kinésithérapie, tous les métiers accessibles par ces filières.
- En cas d'abandon de l'option LAS et de poursuite dans la licence de Sciences du langage, puis dans un des masters accessibles après cette licence, l'étudiant pourra se tourner, en fonction du master choisi, vers les métiers de la linguistique informatique (ingénieur linguistique, informaticien spécialisé dans le traitement des langues), les métiers de l'enseignement (professeur des écoles, des collèges ou des lycées, professeur de Français Langue Etrangère, Professeur de l'enseignement supérieur après l'obtention d'une thèse). La licence SDL est également particulièrement adaptée aux candidats qui souhaitent préparer le concours d'orthophoniste.

LES + DE LA FORMATION

- Tutorat :
 - Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrits en Master ou en Doctorat.
 - Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD.
 - Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience – et les résultats d'examen – montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début de l'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif. Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention, l'efficacité du tutorat est réelle.
 - Ce tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS.
- Dimension internationale :
 - L'UFR de Langue française est partie prenante du réseau Erasmus+, qui offre aux étudiantes et aux étudiants la possibilité d'aller étudier un semestre ou une année entière à l'étranger, dans une autre université européenne partenaire, tout en validant leur diplôme en Sorbonne. Les accords s'étendent à la majorité des pays de l'UE. La liste des établissements avec lesquels l'UFR de langue française a des accords peut être envoyée sur demande par le service des relations internationales : erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr.

- De nombreux accords bilatéraux ont été signés par Sorbonne Université avec des pays variés hors UE dans le cadre des Relations internationales. Des séjours d'un ou deux semestres sont possibles.
-